Ecole élémentaire Léon BLUM 2, rue Vincent Auriol 31270 CUGNAUX

Compte-rendu du conseil d'école du 5 novembre 2010

Membres de droit présents :

<u>Les enseignants</u>: Mmes BARTOLO, BORREGO, DESPOMADERES, GASSEE, ISTRIA, KERHERVE, MEUNIER, NOLIVOS, ROURE et Mrs GYRE, MIDROIT.

<u>Les parents d'élèves :</u> Mmes ADJOUALE, CHABRIE, GARNIER, PARET, RICHEZ, SAUTEL et M. PECH.

Membres de droit excusés :

M. MERCIER, Inspecteur de l'Education Nationale.

M. GUERIN, Maire de Cugnaux.

Mme MARLOYE, adjointe au Maire.

Mmes BOUSQUET, FRANCOIS et HYZY, parents d'élèves.

Membres invités :

Les responsables du CLAE: Mmes DELPRAT et BRAY.

<u>Président de séance : M. MIDROIT</u>
<u>Secrétaire de séance : M. MIDROIT</u>

Ouverture de la séance : 18h

Les compétences du conseil d'école :

Lecture de l'article 18 de l'organisation et du fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires présentant les compétences du conseil d'école.

1) La rentrée

Le résultat des élections de parents d'élèves :

Sur 397 électeurs inscrits, il y a 155 votants (15 de plus que l'an dernier).

4 bulletins nuls, donc un suffrage exprimé de 151.

La FCPE a obtenu 91 votes (6 sièges) et PEIR a obtenu 60 votes (4 sièges).

La liste des parents d'élèves élus est affichée devant l'école.

Les effectifs:

En ce moment, dans l'école, il y a 251 élèves répartis de la façon suivante :

- 2 classes de CP de 21 et 22 élèves,
- 2 classes de CE1 de 25 élèves chacune.
- une classe de CE1/CE2 avec 8 CE1 et 14 CE2,
- une classe de CE2 de 27 élèves,
- 2 classes de CM1 de 29 et 30 élèves,
- 2 classes de CM2 de 25 élèves chacune.

2) Le règlement intérieur de l'école :

Après quelques modifications, le nouveau règlement intérieur de l'école pour l'année 2010/2011 est voté à l'unanimité.

3) Les projets :

Un nouveau projet d'école pour 2011/2014 est en cours d'écriture et doit débuter en janvier 2011. Il sera présenté au prochain conseil d'école.

Les autres projets :

- Les **Virades scolaires** ont eu lieu le vendredi 24 septembre. Un tournoi de basket a eu lieu entre toutes les classes de l'école ; l'équipe finaliste rencontrant une équipe d'enseignants. Une vente de ballons pour effectuer un lâcher collectif et une vente de gâteaux par les parents d'élèves devant l'école ont permis de récolter une somme d'argent pour l'association « Vaincre la Mucoviscidose ». Cette somme sera communiquée ultérieurement.
- Le **Cross** de l'école a eu lieu le mercredi 13 octobre. 4 classes de maternelle ont participé. Après le cross, un chocolat chaud a été offert par la Mairie et la coopérative scolaire a offert un goûter.
- Pour le **Téléthon**, une fresque sera réalisée grâce à la vente de lettres stylisées confectionnées par les élèves organisée du 28 novembre au 3 décembre.
- Le spectacle des **Restos Bébé** aura lieu le vendredi 18 mars 2011.
- Le **projet culturel** en partenariat avec la Mairie :
- 3 classes (2 CM1 et 1 CM2) vont participer à un projet chorale.
- 2 CE1 ont postulé pour un projet de danse contemporaine dans le cadre du dispositif danse à l'école.
- 3 classes (2 CM1 et 1 CM2) vont rencontrer un auteur (Gérard Moncomble) à la bibliothèque.
- 2 CM2 ont vu le spectacle Récréation Nougaro avec Hervé Suhubiette.
- 3 classes (2 CM1 et 1 CM2) ont assisté à la répétition de la compagnie Ballet Actuel.
- 4 classes de CM assisteront au ciné-concert Nuit blanche mettant en lien les courts métrages et la musique et effectueront un atelier de création en classe.
- 2 classes de CE2 vont assister à un spectacle de marionnettes intitulé « Johnny ».
- 2 CP vont voir un spectacle intitulé « Poucette ».
- 4 classes assisteront à une présentation d'instruments faite par les professeurs de l'école de musique.
- 2 CE2 sont inscrits pour visiter des expositions et effectuer des ateliers artistiques en classe.
- La **kermesse** est prévue le mardi 28 juin 2011. Celle de juin 2010 a permis de récolter la somme de 1377 euros.
- Un séjour de **classes transplantées** était prévu pour les 2 classes de CE1 mais le nombre de familles refusant ce séjour étant plus important que le nombre recommandé par M. l'Inspecteur de l'Education nationale, ce séjour n'aura pas lieu. Les parents d'élèves déplorent cet état de fait.

- Durant l'**aide personnalisée**, qui a lieu le lundi et le jeudi de 16h à 17h, une cinquantaine d'élèves est prise en charge par les enseignants.

4) La présentation du RASED :

Mme BORREGO, enseignante rééducatrice du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) présente le fonctionnement de ce réseau au sein des écoles de Cugnaux. Elle travaille avec une psychologue scolaire (Mme BOBIN) et une enseignante d'adaptation du secteur de Villeneuve et Roques (Mme CORSINI). Le conseil d'école déplore que seul le cycle 2 puisse bénéficier des interventions.

5) L'enseignement d'une langue étrangère :

Une intervenante extérieure, Madame KIMMEL, enseigne l'anglais depuis le 19 octobre. Elle effectue 2 séances de 30 minutes avec les CE2 et 2 séances de 45 minutes avec les CM1 et les CM2.

Mme DESPOMADERES a obtenu une habilitation provisoire en espagnol. Elle effectue donc un enseignement de cette langue aux 2 classes de CE1.

9) Possibilité d'un lieu calme sur le temps du CLAE

Les parents d'élèves désirent que sur le temps du CLAE, les enfants aient à leur disposition une salle ou un lieu calme où ils soient confortablement installés pour réviser leurs leçons. Les responsables du CLAE rappellent qu'ils ne sont pas là pour surveiller les devoirs, mais expliquent que les enfants ont la possibilité de se mettre à proximité d'un atelier calme pour étudier leurs leçons à partir du moment où un tel atelier est mis en place.

10) Le parent référent avec le CLAE

Lors de la dernière réunion tripartite, les fédérations de parents avaient évoqué la mise en place d'un parent d'élève référent avec le CLAE. Celui-ci rappelle qu'il reste à la disposition de tous les parents qui désireraient le rencontrer.

Prochains conseils d'école : mardi 22 février et mardi 14 juin 2011.

Les points de l'ordre du jour n'ayant pas été passés en revue, seront vus lors du prochain conseil d'école. En l'absence de responsable de la mairie, les parents d'élèves joignent une liste de questions à laquelle la mairie s'est engagée à répondre par écrit. La séance est levée à 20h20.

Le président de séance

Le secrétaire de séance

M. MIDROIT

M. MIDROIT